

Strasbourg, 7/11/2011

PC-OC (2011) 23

[PC-OC//Documents 2011/ PC-OC (2011) 23 F OJ annoté]

<http://www.coe.int/tcj/>

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPÉENNES SUR LA
COOPÉRATION DANS LE DOMAINE PENAL
PC-OC

61^e Réunion
Strasbourg, 22 – 24 novembre 2011
AGORA, salle G 02

Projet d'ordre du jour annoté

1.	Ouverture de la réunion
2.	Adoption de l'ordre du jour <u>Document PC-OC (2011) OJ 2</u>
3.	Points pour information Le Secrétariat fournira des informations au PC-OC sur les évolutions récentes et sur les questions présentant un intérêt pour ses travaux, en particulier sur ce qui suit.
a.	Réforme du Conseil de l'Europe Le PC-OC est invité à prendre note en particulier de la structure du Secrétariat telle qu'elle figure dans l'organigramme joint à l'ordre du jour (voir « documents de travail »).
b.	Etat de la procédure d'adoption du projet de Quatrième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition Le PC-OC est invité à prendre note du fait que le Comité des Ministres a convenu, à la 1123 ^e réunion de ses Délégués le 12 octobre 2011, de communiquer le projet de Quatrième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition (STE n° 24) et son Rapport explicatif à l'Assemblée parlementaire et qu'il a invité cette dernière à donner son avis sur le projet de Protocole additionnel.
c.	Signatures et ratifications récentes Le Secrétariat informera le PC-OC des récentes signatures et ratifications des traités qui présentent un intérêt pour ses travaux.
d.	Avis du CDPC sur la Recommandation 1953 (2011) de l'APCE intitulée « L'obligation des Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe de coopérer pour réprimer les crimes de guerre »

	Le PC-OC est invité à prendre note de cette Recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'avis émis par le CDPC. <u>Document CDPC (2011)°05</u>
e.	Présentation et contenu du site web du PC-OC Le Secrétariat présentera l'état des travaux d'amélioration de la présentation et du contenu du site web du PC-OC. - Liste des autorités compétentes à l'égard des Articles 13 et 15§3 de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale Le PC-OC est invité à prendre note du projet de liste des autorités compétentes à l'égard des Articles 13 et 15§3 de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et à donner suite à la proposition du PC-OC Mod de charger le Secrétariat de publier cette liste dans l'espace de travail collaboratif du PC-OC. <u>Document PC-OC INF 77 Restreint</u> - Jurisprudence pertinente Le PC-OC est invité à examiner le projet de liste relative à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme, à convenir de sa publication sur son site internet et à examiner les modalités de la mise à jour régulière de cette liste. <u>Document PC-OC (2011) 21</u> Le PC-OC est en outre invité à examiner la proposition du PC-OC Mod qui prévoit que la plénière invite les délégations à informer le Secrétariat de la jurisprudence pertinente, notamment celle émanant des cours suprêmes ou des cours constitutionnelles nationales en vue d'une publication sur le site internet. - Liens utiles Comme suite à la proposition du PC-OC Mod, le Secrétariat a invité les délégations à proposer des liens vers des sites internet présentant un intérêt pour les travaux du PC-OC, et ce afin d'enrichir le site web du PC-OC. Le PC-OC est invité à examiner la liste des liens proposés et à charger le Secrétariat de les publier sur le site web. <u>Document PC-OC (2011) 25</u>
4.	Examen des réponses au questionnaire sur la compétence judiciaire et la transmission des procédures et suites à donner Le PC-OC est invité à examiner les réponses au questionnaire ainsi que les suites à donner. L'attention des participants est appelée sur la proposition faite par le PC-OC Mod d'envisager l'élaboration de lignes d'orientation pratiques, le cas échéant contenues dans un instrument juridique, pour traiter principalement les questions ci-après découlant des réponses au questionnaire concernant l'application de la Convention européenne sur la transmission des procédures répressives, l'article 21 de la Convention européenne sur l'entraide judiciaire en matière pénale et l'article 6, paragraphe 2, de la Convention européenne d'extradition : - consultation bilatérale entre l'Etat requérant et l'Etat requis avant, durant et après (retour d'informations) la soumission des requêtes de coopération ; - proportionnalité de l'affaire au regard de la procédure entamée et de la pertinence de la soumission de la requête ;

	- moyens d'accélérer et de faciliter les procédures afin d'éviter l'impunité tout en réduisant les coûts et les efforts investis (par exemple, en suggérant des échéances pour donner suite à une requête; en élaborant un formulaire-type pour la soumission des requêtes, comprenant une note d'accompagnement et/ou un résumé ; en reconsidérant les besoins de traduction et la charge financière). <u>Documents:</u> <u>Compilation des réponses PC-OC(2011) 14rev</u> <u>Résumé des réponses PC-OC(2011) 16rev</u>
5.	Projet de propositions de mesures pratiques facilitant l'application de conventions relatives à la coopération internationale dans le domaine pénal
a.	Examen du projet de propositions Le PC-OC Mod a examiné et révisé les propositions du Secrétariat sur ce sujet et invite les participants à la plénière à examiner les propositions amendées et à décider des suites à donner. <u>Document PC-OC (2011) 04 rev2</u>
b.	Examen de la feuille d'information sur le PC-OC proposée par M. Eugenio Selvaggi (Italie) Comme suite à la demande du PC-OC Mod, le Secrétariat a modifié la fiche d'information sur le PC-OC proposée par M. Eugenio Selvaggi (Italie) à la lumière des discussions. Les participants à la plénière du PC-OC sont invités à examiner cette fiche d'information et à décider des suites à donner. <u>Document PC-OC (2011)08 rev</u>
6.	Examen de la faisabilité de proposer des procédures simplifiées pour l'amendement des traités européens relatifs à la coopération dans le domaine pénal Le PC-OC Mod a examiné le document de réflexion préparé par le Secrétariat et invite les participants à la plénière à examiner cette question en tenant compte du fait que, selon ses conclusions, ces procédures sont faisables mais leur utilité devrait être décidée au cas par cas dans les futurs instruments contraignants à élaborer. <u>Document PC-OC (2011) 17</u>
7.	Possibilités d'encourager et de faciliter le passage en revue des déclarations et réserves existantes relatives aux traités européens en matière de coopération dans le domaine pénal Le PC-OC Mod a pris note du document de travail préparé par le Secrétariat (PC-OC(2011)18 restreint) ainsi que du fait que ce dernier a entrepris un passage en revue complet de toutes les conventions du Conseil de l'Europe, et qu'à ce titre, il est prévu d'examiner les déclarations et réserves existantes. Le PC-OC Mod a donc décidé d'ajourner la discussion sur ce point jusqu'à la fin de cet exercice. Les participants à la plénière du PC-OC sont invités à approuver cette décision. <u>Document PC-OC (2011) 18 <i>Restreint</i></u>
8.	Problèmes pratiques et cas concrets concernant l'application des conventions
a.	Examen de la faisabilité et de la nécessité de recueillir auprès des Parties au Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale des informations techniques concernant l'utilisation de la vidéoconférence pour des audiences

	Le PC-OC Mod a examiné cette question, est convenu que ceci est faisable en principe et propose que les participants à la plénière du PC-OC examinent la nécessité de recueillir les informations techniques pertinentes à la lumière des documents de travail préparés par M^{me} Merja Norros (Finlande). Documents : <u>PC-OC (2011)12 anglais seulement</u> <u>PC-OC (2011) 20 restreint - anglais seulement</u>
b.	Examen des possibilités de garantir l'authenticité des communications par voie électronique (telles que mentionnées à l'article 6 du Projet de Quatrième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition) A sa 60^e réunion, le CDPC a demandé au PC-OC d'examiner cette question, que le PC-OC Mod a discuté de manière préliminaire.
c.	Discussion sur les conséquences éventuelles du projet de directive de l'Union européenne « relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait du statut conféré par la protection internationale » (asile) pour les procédures d'extradition, présentée par M. Jakub Pastuszek (République Tchèque) M. Jakub Pastuszek (République tchèque) introduira un échange de vues sur ce point de l'ordre du jour. <u>Document PC-OC(2011) 24 – anglais seulement</u>
d.	Discussion sur la relation entre l'extradition et l'expulsion (extradition déguisée), document de réflexion préparé par M. Eugenio Selvaggi (Italie) Ce point, qui était à l'ordre du jour de la 60^e réunion du PC-OC, a été ajourné en vue de son examen à la présente réunion. M. Eugenio Selvaggi (Italie) introduira un échange de vues sur ce point de l'ordre du jour. <u>Document PC-OC (2011) 09rev</u>
e.	Discussion sur la « double criminalité <i>in abstracto</i> ou <i>in concreto</i> », document de réflexion préparé par M. Eugenio Selvaggi (Italie) M. Eugenio Selvaggi (Italie) introduira un échange de vues sur ce point de l'ordre du jour. <u>Document PC-OC (2011) 19</u>
f.	Examen de la question des « jugements par défaut » en relation avec l'Article 3 du Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition et examen du projet de questionnaire préparé sur ce sujet Le PC-OC Mod a examiné cette question, à la demande de la délégation allemande, au regard de l'application de l'Article 3 du Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition et a demandé au Secrétariat d'élaborer un court questionnaire sur les jugements par défaut et les possibilités d'une nouvelle procédure de jugement, en consultation avec M. Miroslav Kubíček et M. Erik Verbert (Belgique). Le PC-OC est invité à examiner cette question ainsi que le projet de questionnaire. <u>Document PC-OC (2011) 22 - Projet de questionnaire sur les jugements par défaut</u> <u>Document PC-OC (1998)7 - Note sur les jugements par défaut</u>
g.	Questions diverses
9.	Suites à donner aux documents suivants, proposés par M. Miroslav Kubíček (République Tchèque) - Document consolidé des dispositions en vigueur de la Convention européenne d'extradition, de ses protocoles additionnels et du projet de Quatrième Protocole additionnel

	- Document consolidé des dispositions de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et de ses deux protocoles additionnels Le PC-OC Mod a examiné ces documents et a demandé à M. Kubíček de les mettre à jour à la lumière des discussions. Les participants à la plénière du PC-OC sont invités à examiner les versions actualisées de ces documents et à réfléchir aux suites qu'ils entendent leur donner, notamment pour ce qui est d'une éventuelle diffusion auprès des praticiens. <u>Documents:</u> PC-OC (2011)07rev et PC-OC (2011)rev2 – anglais seulement (extradition) PC-OC (2011)15rev – anglais seulement (entraide judiciaire en matière pénale)
10.	Election du président et du vice-président du comité
	Conformément au mandat du PC-OC, le président et le vice-président sont élus pour une année. Les mandats du président et du vice-président sont renouvelables une fois. Le PC-OC est invité à élire ou à réélire son président et son vice-président.
11.	Composition du PC-OC Mod
	Le PC-OC est en outre invité à définir la composition de son groupe de travail (9 membres, sur réserve d'adoption du mandat pour la période 2012-2013 par le Comité des Ministres)
12.	Questions diverses
13.	Dates des prochaines réunions

* * * * *

Documents de travail

Rapport « Nouveau départ »	PC-S-NS (2002) 7
Propositions du PC-OC concernant les mesures normatives	PC-OC (2007) 06
Liste des décisions de la 60 ^e réunion du PC-OC	PC-OC (2011)13
Liste des décisions de la 12 ^e réunion élargie du PC-OC Mod	PC-OC Mod (2011)02
Liste des décisions de la 60 ^e réunion du CDPC	CDPC(2011)18
Annexes à la liste des décisions de la 60 ^e réunion du CDPC	Appendices I
Document de travail préparé par le Secrétariat sur les activités futures et les priorités du PC-OC	PC-OC (2010) 06
Options pour consolider les instruments du Conseil de l'Europe en matière d'extradition	PC-OC (2010) 04
Organigramme de la Direction Générale I Droits de l'homme et Etat de droit	Organigramme